



commune de PAYRIGNAC.46.
révision du Plan d'Occupation des Sols-
élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

IV. REGLEMENT
DOCUMENT GRAPHIQUE 2
éléments de patrimoine

Document approuvé par délibération
du Conseil Municipal en date du

Pierre-Marie GILLES-architecte DPLG-urbaniste ENPC
Christine MOUNEYRAC-architecte DESA-urbaniste OPQU
Gaëlle DUCHENE-architecte du patrimoine DPLG

éléments de patrimoine

Article L123-1-5 du code de l'urbanisme

“

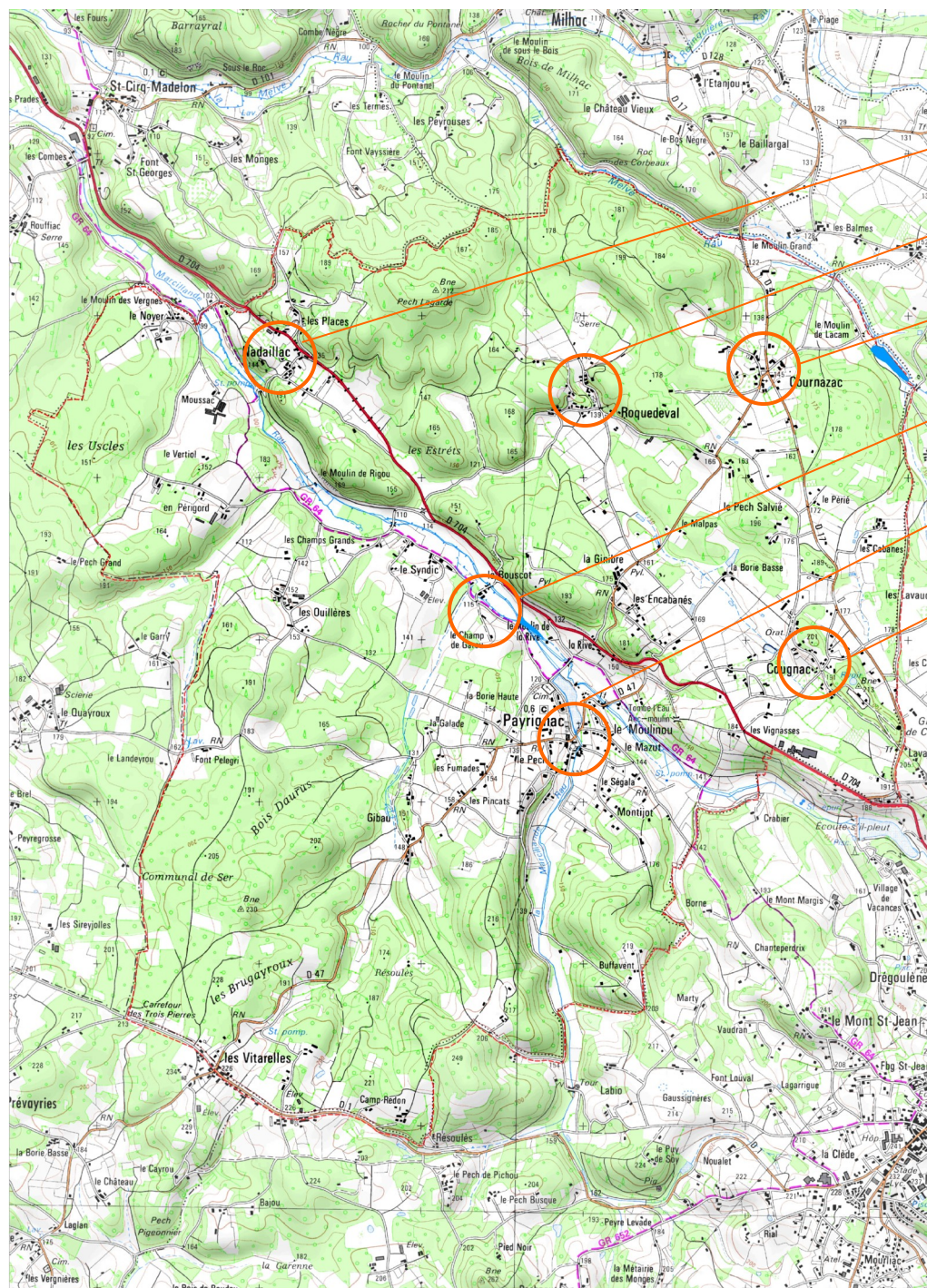
III.-Le règlement peut, en matière de caractéristiques architecturale, urbaine et écologique :

.....

2° Identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation. Lorsqu'il s'agit d'espaces boisés, ces prescriptions sont celles prévues à l'article L. 130-1 ;.....”

hameau	bâtiment	parcelle	
Cougnac	l'oratoire	B	673
Cournazac	ensemble rural	B	375
	pigeonnier	B	372
	croix	B	
Roquedeval	grotte	A	241
	maison médiévale	A	1276
	maison médiévale	A	246
	tour pigeonier	A	247
	lucarne	A	254
	ruines ancien castrum	A	
		251 à	253
		259 à	260
		1325-	1286-

hameau	bâtiment	parcelle	
Nadaillac	maison de maître	E	1290
	lavoir et fontaine	E	455
	ensemble rural	E	428
	ensemble rural	E	95
	maison médiévale	E	95
	source et oratoire	E	97
	ensemble rural pigeonier tour	E	98
	maison médiévale	E	90
	maison fin 19°s à 2 pigeoniers	E	85
	maison 18°s	E	108
	ensemble rural 18°s	E	850
Payrignac	Église StAgapit	C	334
	fontaine lavoir et ouvrages	C	321
	maisons médiévales et cœur de bourg	C	325 à 335 970-1151
	maison élémentaire	C	310
	ensemble rural	C	295
	maison médiévale	C	294
	ancien couderc	C	340-341
Le Bouscot	ensemble du moulin et ses	D	110 à 114
	ouvrages hydrauliques	D	151 à 154



Nadaillac

Roquedeval

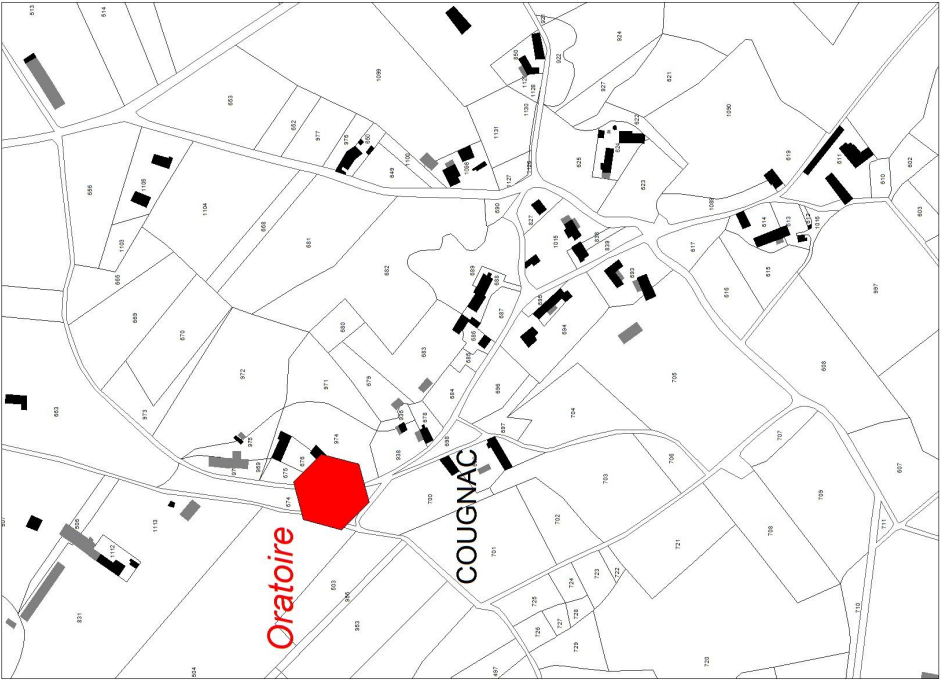
Cournazac

Le Bouscot

Payrignac

Cougnac

Cougnac

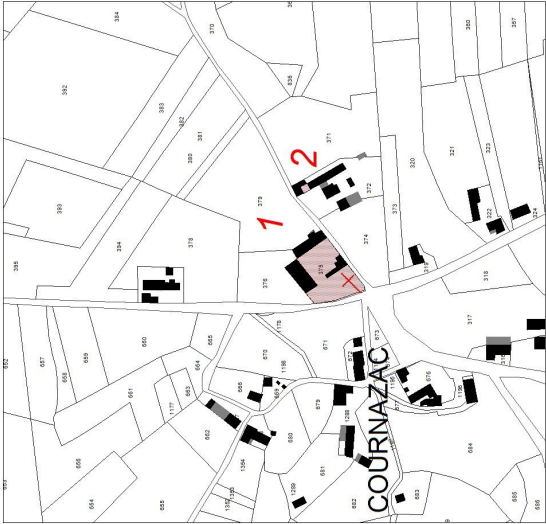


Oratoire de Cougnac :
parcelle n° 673

L'oratoire conserve un bas-relief
du XVII^e siècle représentant la
Vierge de Pitié entourée de Saint
Jean et de Sainte Madeleine est
protégé au titre des objets
mobiliers.



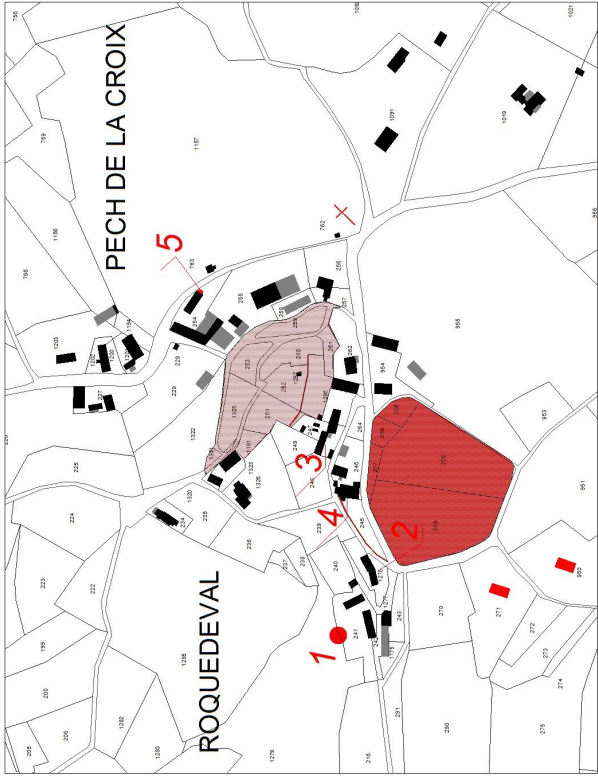
Cournazac



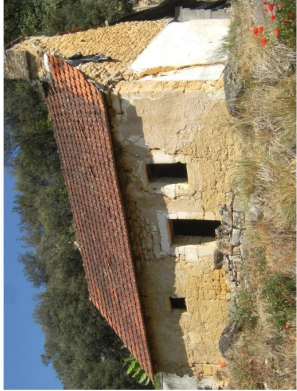
- 1- ensemble rural (p 375)
- 2- pigeonnier (p 372)
- croix



Roquedeval



- 1- grotte (p241)
- 2- maison médiévale (p1276)
- 3- maison médiévale (p246)
- 4- tour pigeonier (p 247)
- 5- lucarne (254)
- ruines, murs, ruelles (ancien castrum?)
- site archéologique
- † murs
- ✕ croix

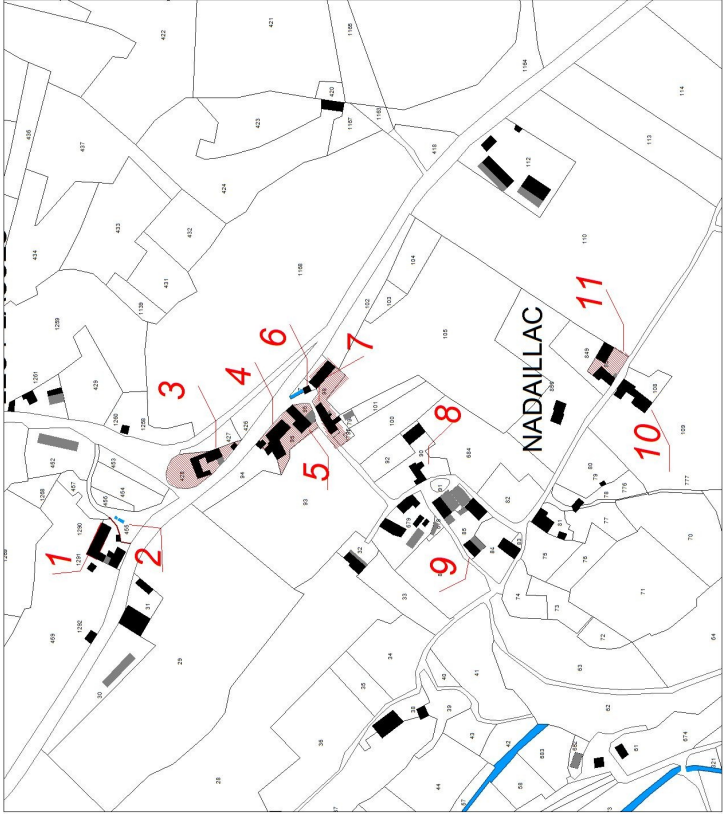


Maison médiévale (p 1276) :
- percements anciens
- vestiges d'enduits
- souche maçonnée
A conserver dans ses dispositions d'origines. Extension possible légalement à l'emplacement d'une construction aujourd'hui disparue
Matériau de couverture inadapté.

Maison de maître (p247) et maison médiévale (p 246) : à conserver et mettre en valeur.

Réseaux de ruelles et de murets à préserver et mettre en valeur :
- les murets doivent être conservés voir restaurés
- les ruelles doivent conserver leur caractère public et être si possible dégagées.

Nadaillac



- 1- maison de maître, pigeonnier-tour (p 1290)
- 2- lavoir et fontaine (p455)
- 3- ensemble rural (p428)
- 4- ensemble rural (p95)
- 5- maison médiévale (p95)
- 6- source et oratoire
- 7- ensemble rural, maison à pigeonnier-tour, lucarnes
- 8- maison médiévale
- 9- maison fin du XIX°, début du XX° siècle à deux pigeonniers-tours
- 10- maison XVIII°
- 11- ensemble rural XVIII°



Fontaine et lavoir p455



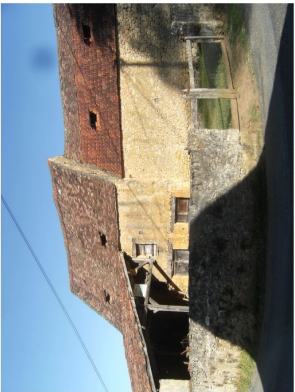
Maison de maître (p1290) et pigeonnier-tour : cet ensemble constitue un patrimoine exceptionnel à préserver dans ses dispositions d'origines et à mettre en valeur



Ensemble rural remarquable (p428) : à conserver dans son ensemble



Ensemble rural (p95) à conserver. Maison médiévale à préserver dans ses dispositions d'origine et à mettre en valeur



Chapelle et fontaine (p 97).



Ensemble rural (p98) : Pigeonnier-tour éclairé de lucarnes



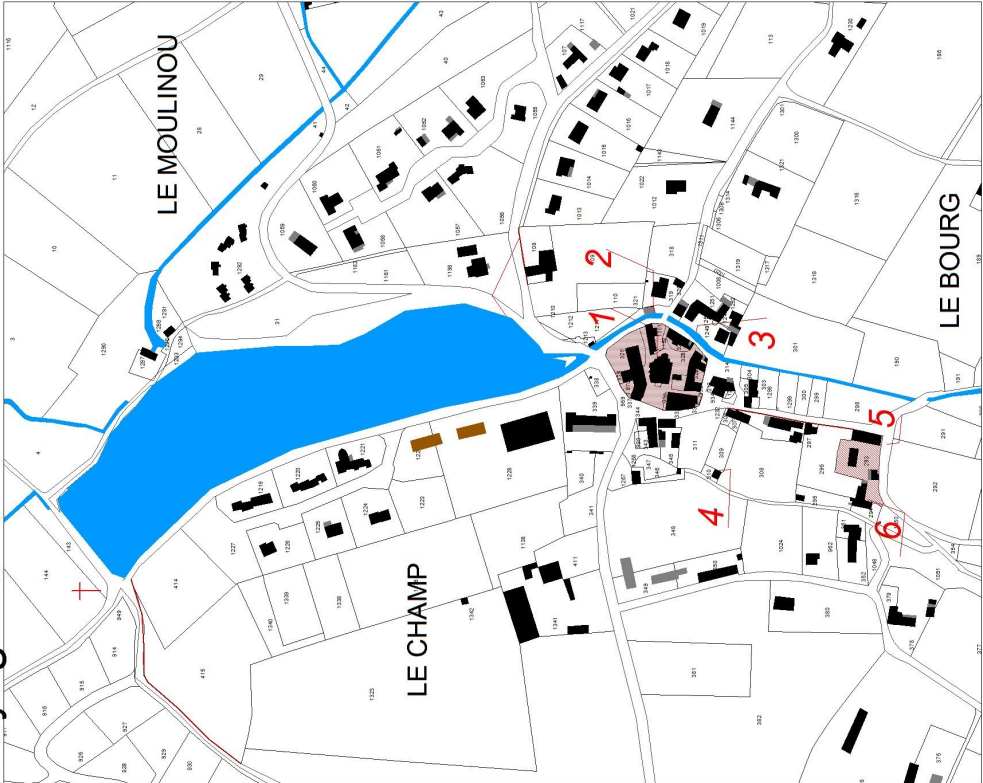
Maison du XVIII° siècle (p108) et ensemble rural du XVIII° siècle marquant la "porte" d'entrée du village



Maison rurale, fin du XIX° siècle, début du XX° siècle : typologie récurrente des doubles pigeonniers d'angle



Payrignac



- 1- Eglise Saint Agapit
- 2- Fontaine, lavoir et ouvrages hydrauliques associés
- 3- Maisons médiévales et coeur de bourg
- 4- Maison élémentaire (resserre?)
- 5- Ensemble rural (p295)
- 6- Maison médiévale (p294)
- 7- Ensemble remarquable
- Ancien couderc : maillage arboré
- Murs en pierre



Eglise Saint Agapit de Payrignac



Fontaine, lavoir et ouvrages hydrauliques associés



Maisons du coeur de bourg ancien
Maison médiévale (p294)

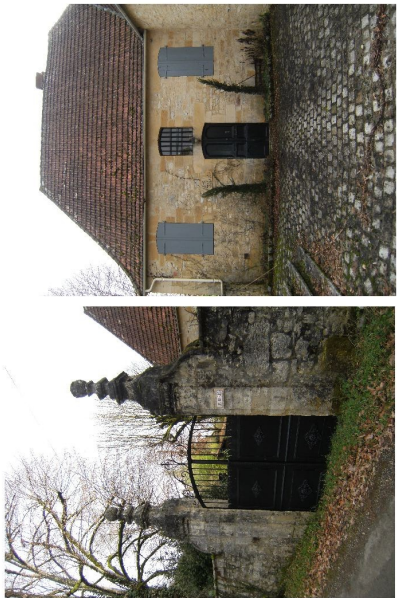


Maison élémentaire ou resserre (p310)
Ensemble rural (p295)

Mur du cimetière
Croix



Ensemble remarquable



Moulin du Bouscot

